



COMITE DU BOIS

CEE/NU

Commission économique pour l'Europe des Nations unies

65^{ème} SESSION

LE MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES A COURT TERME

Septembre 2007

Direction générale de la forêt et des affaires rurales
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du Développement Economique

SOMMAIRE

1. Tendances économiques générales et contexte politique	3
A. Note de conjoncture INSEE, juin 2007.....	3
B. Politiques publiques et initiatives privées en matières de produits forestiers.....	4
2. Evolution des marchés des produits forestiers	6
A. Matière première bois.....	6
B. Bois énergie et politiques de promotion.....	9
C. Produits forestiers certifiés.....	11
D. Produits transformés dérivés du bois et produits à valeur-ajoutée.....	12
E. Sciages.....	12
F. Panneaux dérivés du bois.....	14
G. Pâte à papier et papiers cartons.....	16
3. Tableaux	19
A. Indicateurs économiques (commerce extérieur).....	19
B. Production et commerce des produits forestiers en 2005, 2006 et 2007.....	22

Ce rapport intègre des données du Service central des enquêtes et études statistiques du ministère en charge de l'agriculture, du Service des études et des statistiques industrielles du ministère en charge de l'industrie (SESSI 2006 Le bois en chiffres) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ainsi que des informations fournies par divers organismes de la filière forêt-bois : la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (COPACEL), la Fédération nationale du bois (FNB), Forestiers Privés de France, Le Commerce du bois (LCB), l'Office national des forêts (ONF), PEFC France, l'Union de la coopération forestière française (UCFF), l'Union des fabricants de contreplaqués (UFC), l'Union des Industries du Bois (UIB), l'Union des industries des panneaux de process (UIPP).

Contacts : michel.hubert@agriculture.gouv.fr andre.richter@agriculture.gouv.fr

1. TENDANCES ECONOMIQUES GENERALES ET CONTEXTE POLITIQUE

A. NOTE DE CONJONCTURE INSEE - JUIN 2007

L'économie mondiale a continué de croître à un rythme soutenu début 2007. Le ralentissement américain aura été plus fort qu'anticipé au premier semestre, mais il n'a pas pour autant entamé le dynamisme du reste du monde. La hausse de TVA en Allemagne a eu un impact négatif, supérieur à celui attendu, sur la consommation des ménages en début d'année, mais la croissance allemande a de nouveau surpris à la hausse, grâce notamment à une progression spectaculaire de l'investissement des entreprises.

La seconde partie d'année s'annonce dans l'ensemble encore meilleure. L'amélioration du climat conjoncturel aux États-Unis, visible dans l'industrie comme dans les services, et les premiers signes de stabilisation du marché immobilier plaident pour une ré-accélération graduelle de l'économie américaine.

La zone euro, toujours portée par des besoins importants en investissement, devrait bénéficier en outre d'une consommation en accélération. Les créations d'emploi continueraient d'alimenter le revenu des ménages, et les hausses de salaires se renforceraient, surtout en Allemagne du fait de la forte baisse du chômage.

Dans ce contexte international toujours porteur, la performance de l'économie française a pu paraître un peu décevante en début d'année. Les exportations vont pourtant mieux et l'investissement des entreprises a accéléré. Mais c'est cette fois la consommation des ménages qui a faibli, et au-delà de ce que la douceur exceptionnelle de l'hiver justifiait en matière de dépenses énergétiques.

Toutefois, la faiblesse de la consommation ne devrait être que passagère. Dans la lignée d'un excellent premier trimestre, les créations d'emploi seraient nombreuses, de l'ordre de 300 000 sur l'année. Les salaires resteraient dynamiques. Et surtout la baisse des prélèvements sur les ménages et la modération de l'inflation (+ 1,2 % en 2007 après + 1,6 % en 2006) devraient apporter à eux seuls près d'un point de croissance supplémentaire au revenu réel par rapport à 2006.

Cette hausse du pouvoir d'achat du revenu devrait ainsi alimenter la consommation à partir du printemps, sans pour autant effacer intégralement la hausse du taux d'épargne enregistrée depuis un an. L'investissement des entreprises devrait rester soutenu. Mais le commerce extérieur amputerait à nouveau la croissance, du fait de la hausse de la demande des ménages et de l'appréciation de l'euro depuis le début d'année. Au total, le PIB accélérerait quelque peu à partir du printemps et sa croissance atteindrait + 0,7 % par trimestre au second semestre. En moyenne sur l'année, la croissance du PIB (+ 2,1 %) serait toutefois du même ordre qu'en 2006 et l'écart avec nos partenaires européens persisterait.

Deux aléas majeurs pèsent sur ce scénario. Le premier concerne les prix du pétrole : l'intensification des tensions géopolitiques et la volonté de l'OPEP de maîtriser sa production pourraient entraîner un retour à la tendance haussière de ces dernières années. Le second concerne le comportement de consommation des ménages français et allemands qui ont fait preuve de prudence en début d'année.

B. POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES PRIVEES EN MATIERE DE PRODUITS FORESTIERS

Des actions pour augmenter la récolte de bois

La récolte de bois totale ne représentant aujourd'hui que 60% de l'accroissement annuel de la production des forêts françaises (103 Mm³), le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche met un accent particulier sur la mobilisation de la ressource dans le cadre d'une gestion durable.

Ainsi, des mesures visant à l'amélioration de la desserte forestière et à la modernisation des entreprises de récolte du bois ont été inscrites dans le Plan de Développement Rural Hexagonal 2007-2013. En outre, les aides à la desserte seront modulées en faveur des projets collectifs, afin d'encourager l'organisation économique des propriétaires et les démarches partenariales.

Du côté des forêts publiques, l'Office National des Forêts et ses partenaires que sont les communes forestières se sont engagés, dans le cadre du contrat d'objectifs de l'Etablissement signé en juin 2006 pour la période 2007-2011, à mettre davantage de bois sur le marché, dans la limite des potentialités forestières. Pour les forêts privées, le contrat d'objectifs du groupe CRPF-CNPPF¹ signé le 8 décembre 2006 prévoit une augmentation sensible de la récolte dans les cinq prochaines années, par le développement de projets groupés de mobilisation et l'incitation des propriétaires au regroupement.

La poursuite de l'optimisation du transport de bois

La réduction des coûts de transport entre pour une part importante dans l'amélioration de la compétitivité de la filière bois. Jusqu'en juillet 2009, le transport du bois rond est autorisé à des tonnages supérieurs à ce que prévoit le code de la route sur des itinéraires définis par arrêté du Préfet de département. A ce jour, les arrêtés existent pour tous les départements, et un travail d'harmonisation des itinéraires est en cours.

Néanmoins afin de donner une meilleure visibilité au secteur du transport de bois, il conviendra de prolonger cette autorisation au-delà de 2009 et de permettre ainsi les investissements très lourds en véhicules et en infrastructures adaptés.

La mise en œuvre d'un plan de relance des scieries

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a rendu public début 2007 un plan de relance de la compétitivité des scieries, pour leur permettre de se maintenir au niveau de performance qu'exige la concurrence internationale. Il comporte des mesures visant à stimuler les investissements des scieries afin qu'elles se modernisent et répondent mieux aux demandes des marchés.

Il s'appuie sur un effort financier exceptionnel consenti par le ministère de l'agriculture pour accompagner les investissements des scieries, puisque l'enveloppe destinée aux aides aux investissements passe de 4 M€ en 2006 à 10 M€ en 2007, ce niveau étant maintenu en 2008 et 2009.

Les conditions d'appui aux entreprises ont été revues pour favoriser, en particulier, les investissements et les opérations commerciales résultant d'une démarche collective ainsi que les investissements permettant de donner de la valeur ajoutée aux sciages pour répondre aux demandes des marchés.

Ce plan a également permis la signature d'une convention de partenariat entre la Fédération Nationale du Bois et le groupe OSEO, pour mieux faire connaître les outils de financement spécifiques aux industriels de la première transformation du bois.

¹ Centre Régionaux des Propriétaires Forestiers – Centre National Professionnel de la Propriété Forestière

Enfin, un accompagnement des scieries dans ses efforts de promotion des sciages français à l'exportation a été engagé, se traduisant par l'établissement de collaborations entre l'association FRENCHTIMBER et l'organisme de promotion UBIFRANCE et le financement direct de certaines actions de l'association.

La montée en puissance de l'interprofession France Bois Forêt

L'association France Bois Forêt comprend l'essentiel des organisations professionnelles représentatives des activités de production forestière, de récolte, de première transformation et d'utilisation du bois d'oeuvre.

Pour mener ses actions, elle collecte une contribution (CVO) assise sur les ventes de bois pour les professionnels producteurs forestiers, et un pourcentage du chiffre d'affaires annuel hors TVA pour les professionnels de la récolte et de la première transformation du bois. Son recouvrement permet à l'interprofession de disposer d'un budget de 5 M€ par an.

L'interprofession France Forêt Bois a pour objectif de développer le potentiel que représente une ressource forestière sous-exploitée, face à une concurrence internationale de plus en plus pressante. Dans ce cadre, elle a engagé deux types d'actions :

⇒ *des actions génériques ou horizontales de la filière*, en matière de :

- ✓ promotion et communication pour développer l'utilisation du bois, la production forestière dans le cadre d'une gestion durable, la mobilisation de la ressource nationale, la transformation et la valorisation du bois,
- ✓ soutien des professionnels dans leurs démarches de prospection sur les marchés internationaux,
- ✓ suivi de l'activité et des marchés par la mise en place d'un observatoire économique permettant la mise en commun de données, leur analyse et leur publication régulière.

⇒ *des actions plus sectorielles ou verticales*, afin d'assurer :

- ✓ la formation des différents acteurs de la filière,
- ✓ les actions collectives de développement technique et de constitution d'outils d'accompagnement.

La mise en place d'une taxe affectée pour les industries du bois

La loi de finances 2007, dans son article 109, a prévu l'extension de la taxe affectée sur l'ameublement aux produits de la 2^{ème} transformation du bois, à la demande de nombreuses fédérations professionnelles souhaitant financer des actions collectives au même titre que pour la CVO.

Le taux de la taxe a été fixé à 0,1% du chiffre d'affaires des produits du secteur des industries du bois, les montants collectés étant affectés à hauteur de 30% à l'institut technologique FCBA² et à 70 % au Comité de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement (CODIFA).

Un arrêté du Ministère chargé de l'industrie en date du 24 avril 2007 a précisé le champ d'application de la taxe par référence aux codes produits actuellement en vigueur, et recueillant l'accord unanime des organisations professionnelles. Des discussions sont en cours avec ces mêmes organisations professionnelles pour élargir la liste des produits concernés aux éléments de menuiserie en bois.

Avec les produits actuellement concernés, le montant de la taxe affectée devrait atteindre 2 millions d'euros en année pleine, avec une perspective de monter à terme à 6 millions d'euros si tous les produits potentiellement concernés sont taxés.

² pour Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement, né de la fusion entre l'AFOCEL et le CTBA au 1^{er} juin 07

Des titres de qualifications pour les entreprises de travaux forestiers

La fédération des Entrepreneurs des Territoires qui regroupe les entreprises de travaux forestiers, ruraux et agricoles a créé fin 2006 une association, Qualiterritoires. S'inscrivant dans une démarche de qualité, celle-ci a élaboré des titres de qualification reconnus par le ministère de l'agriculture et de la pêche qui seront délivrés aux entreprises de travaux forestiers.

Ces titres fourniront en particulier aux donneurs d'ordre une information sur la capacité des entreprises à réaliser les travaux en forêt dont l'exploitation forestière. Cette initiative participe aux efforts entrepris par les Entrepreneurs des Territoires pour améliorer l'image des métiers de la forêt, les compétences et l'organisation des chantiers.

Le développement du bois énergie

Un nouvel appel d'offres a été lancé en 2006, avec réponse à l'été 2007, pour des investissements permettant d'obtenir 300 MW d'électricité supplémentaire à base de biomasse. L'approvisionnement a été un point central de cet appel d'offres : une part de plaquettes forestières minimale est exigée dès lors que l'opérateur envisage de recourir à de la biomasse bois, les plans d'approvisionnement doivent être précis et sont examinés par les autorités locales, les projets recourant à du bois venant de forêts de montagne ou de forêts méditerranéennes sensibles à l'incendie sont avantagés.

2. ÉVOLUTION DES MARCHES DES PRODUITS FORESTIERS

A. MATIERE PREMIERE BOIS (Bois ronds, y compris les grumes de sciage et le bois de trituration)

A.1. LA RECOLTE FRANÇAISE

Après une période relativement stable dans les années 60 et 70, la récolte commercialisée a fortement augmenté dans la décennie 80 pour osciller autour de 35 millions de m³ par an jusqu'en 1999. Les années 2000 et 2001 avec respectivement 46 et 41 millions de m³ traduisent l'ampleur sans précédent des tempêtes de 1999. Depuis la récolte commercialisée est revenue à un niveau moins élevé avec 34,5 Mm³ en 2003, 35,4 Mm³ en 2004 et 36 Mm³ en 2005 (volumes sur écorce).

En 2005, les volumes commercialisés se répartissent comme suit :

- ✓ 6,1 Mm³ de bois d'œuvre feuillus (16,9% de la récolte totale)
- ✓ 14,8 Mm³ de bois d'œuvre résineux (41,1%)
- ✓ 12,2 Mm³ de bois de trituration et d'industrie (33,9%)
- ✓ 2,9 Mm³ de bois de feu (8,1%)

Il faut rajouter à cette récolte commercialisée la part de bois prélevé en forêt pour l'autoconsommation, essentiellement pour le bois de chauffage. Cette part représente un volume estimé à environ 23 Mm³.

La forêt publique réalise 40% de la récolte commercialisée alors qu'elle occupe seulement 27% de la superficie forestière totale.

La commercialisation des bois par les coopératives forestières

L'exercice 2006 s'est soldé pour les coopératives forestières par une forte augmentation de l'activité, notamment dans l'activité d'exploitation et de commercialisation des bois.

Les volumes commercialisés ont à nouveau progressé de près de 8,5 %, pour atteindre 5,53 Mm³. La progression en chiffres d'affaires est plus importante (+12,4% pour un total de 251

M€), traduisant un redressement sensible des cours du bois. Par ailleurs, les coopératives forestières ont limité leur exportations en valeur, qui sont passées de 13% à 11 % du chiffre d'affaires total, traduisant une plus forte demande intérieure.

Ramenée à la récolte totale commercialisée, la part des coopératives forestières a progressé de 14% en 2004 à 15,5 % en 2005.

Les volumes livrés à l'industrie de la trituration se sont élevés à 1,5 million de tonnes, sensiblement équivalents à ceux de 2005. Les volumes vendus en bois de chauffage, malgré une forte pression de demande ressentie au début de l'automne 2006, sont finalement en régression, du fait d'un hiver très doux (360 000 st en 2006 contre 489 000 st en 2005).

La plus forte progression en volume se situe donc en bois d'œuvre, plus précisément en rondins de sciages résineux, dont les volumes ont augmenté de 250 000 m³ (+15% par rapport à 2005). La demande a été réellement très forte notamment dans le deuxième semestre 2006, avec une revalorisation systématique et régulière des prix dans les derniers mois de l'exercice. Ces augmentations ont été sensibles graduellement selon un axe très nettement marqué du Nord-Est au Sud-Ouest, illustrant la très forte influence des marchés Allemands et Autrichiens sur ces produits. Les volumes livrés en rondins feuillus destinés au sciage ont quant à eux progressé de 25 000 m³ environ (+5%)

Les volumes commercialisés sous forme de bois abattus, façonnés, triés, et livrés directement aux usines sous contrat d'approvisionnement se maintiennent autour de 90 % des volumes totaux.

La coopération forestière est restée également très investie en matière de production de plaquettes forestières à destination de l'énergie, avec un effort particulier lors de cet exercice 2006 en faveur de la structuration et l'amélioration de la filière de production et de logistique.

Les engagements de la coopération forestière dans le domaine de la gestion durable des forêts de leurs adhérents continuent de porter leurs fruits, grâce à la permanence d'efforts importants tant humains que financiers. En 2006, près de 60 % des bois commercialisés sont des bois certifiés PEFC, soit une progression de 10% par rapport à 2005, qui plus est dans un contexte d'augmentation général des volumes.

L'exercice 2006 a été marqué par le renouvellement du certificat ISO14001 du Groupe Coopération Forestière, certification multi sites engageant 12 coopératives forestières dans des démarches respectueuses de l'environnement sur l'ensemble de leurs activités de services et travaux forestiers, collecte et vente de bois, approvisionnement et fournitures diverses.

La récolte en forêts publiques

Les volumes de bois mobilisés en 2006 dans les forêts publiques s'élèvent à 14,6 Mm³ (hors menus produits et ventes des DOM), dont 6,5 Mm³ issus des forêts domaniales et 8,1 Mm³ des forêts des collectivités (en y incluant 1,2 Mm³ délivrés au titre de l'affouage ou de l'autoconsommation).

La légère croissance des volumes mobilisés par rapport à 2005 (+ 300 000 m³) concerne pour l'essentiel les forêts des collectivités. Cette évolution est accentuée par la reprise des volumes délivrés en affouage (+12%), conséquence d'une demande élevée des particuliers en bois de chauffage.

Le niveau de mobilisation en forêts publiques est désormais supérieur à celui atteint au cours de la période précédant les tempêtes de 1999.

Toutes forêts publiques confondues, 83% des volumes ont été vendus «sur pied » (72% en bloc et 11% à l'unité de produit) et 17% ont été façonnés et vendus bord de route.

Par ailleurs, les ventes publiques par appel à la concurrence (appel d'offres ou adjudication) ont représenté 56% du volume vendu contre 36% pour les ventes de gré à gré, le solde (soit 8%) ayant été délivré aux collectivités pour l'affouage ou l'autoconsommation.

Pour la première fois, les volumes vendus sous forme de contrats d'approvisionnement ont dépassé les 1 Mm3 en 2006.

Les prix du bois

L'ensemble des marchés du bois s'est révélé très dynamique en 2006. Pour toutes les essences et qualités, la demande a été très soutenue et les prix se sont redressés.

Ainsi, au terme de l'ensemble des ventes de 2006 pour les forêts publiques, le prix moyen du bois vendu (toutes essences et catégories confondues) est-il de 31,2 €/m3, contre 27,1 €/m3 en 2005, soit une hausse de près de 15%. Pour autant, ce prix moyen reste éloigné de celui relevé lors de la période 1996-1999 (37,8 €/m3).

L'évolution des cours et les prix des principales essences font référence aux résultats des ventes d'automne 2006 de l'Office National des Forêts, qui constituent la principale référence en matière de ventes publiques.

- Le chêne est plus cher qu'en 1999 : En 2006, les bois de tranchage affichent une hausse de 10% par rapport à 2005. L'engouement pour les chênes à merrain ne se dément pas : les cours sont en hausse de 15% par rapport à 2005. Ceux des chênes de diamètre moyen (30 à 45 cm de diamètre) progressent de plus de 30%.

Au total, les prix du chêne dépassent désormais, en général, ceux de 1999. Ainsi, le cours moyen aux ventes d'automne des chênes de diamètre supérieur à 50 cm est-il de l'ordre de 130 €/m3 (+16% par rapport à 2005), contre 120 €/m3 environ en 1999 et 100 €/m3 en 2004.

Cette situation est le résultat d'une vive concurrence à l'achat due à un manque de bois et à une demande forte de la part des scieries. Cette tension est accentuée par des achats destinés à la Chine via des traders français ou étrangers (souvent inconnus).

- Les cours du hêtre se redressent enfin : le hêtre est l'objet d'un regain d'intérêt qui permet un net redressement des cours. Ceux-ci restent néanmoins loin de ceux de 1999 pour les bois de qualité. Ces derniers, destinés au déroulage, et les bois moyens, utilisés en ameublement affichent, selon les régions, des prix supérieurs de 15 à 30% aux cours observés en 2005. Les bois de qualité inférieure, employés pour la trituration ou l'emballage, bénéficient également de hausses importantes. Les bois issus des forêts de montagne restent toutefois difficiles à valoriser.

Au total, le prix moyen des hêtres de diamètre supérieur à 40 cm a atteint 40 €/m3, contre 34 €/m3 en 2005, alors qu'il avait atteint près de 90 €/m3 en 1999. A 20 €/m3 en moyenne, le cours du hêtre de diamètre compris entre 30 et 35 cm progresse de plus de 30% en 2006 par rapport à 2005, se rapprochant ainsi du niveau de 1999 (25 €/m3).

- Les situations sont contrastées pour les résineux : la demande est très forte dans le massif vosgien où les capacités de transformation sont importantes. Les prix, avec des augmentations de 40 à 50% par rapport à 2005, atteignent des niveaux jamais atteints. Dans les autres massifs notamment dans les Alpes, dans les Pyrénées ou dans le sud du massif central, la demande se redresse. Mais la progression des cours de ces bois, beaucoup plus difficiles à mobiliser, est nettement plus limitée.

Le pin maritime connaît une hausse plus limitée. En effet, les prix ayant retrouvé dès 2004-2005 des niveaux proches de ceux d'avant la tempête, la progression des cours de cette essence est donc plus limitée. Elle est toutefois significative pour les bois petits et moyens qui bénéficient d'une exploitation mécanisée.

En conclusion, bénéficiant d'une conjoncture porteuse, grâce au dynamisme du secteur de la construction et plus généralement du redressement de l'économie française, les cours des bois sont, pour la première fois depuis 2000, tous à la hausse. Même si la tendance est plus ou moins marquée selon les essences et les créneaux de marché et que la baisse observée au lendemain des tempêtes n'est pas totalement résorbée pour certains produits, la nette reprise de la demande a permis aux propriétaires de forêts publiques de dégager des revenus en hausse sensible.

Les perspectives pour 2007

Les ventes de bois du 1^{er} semestre montrent que la demande reste particulièrement active sur toutes les essences. Les perspectives pour 2007 sont bonnes pour les marchés du bois, dans un contexte global de renchérissement des matières premières et une tension sur l'offre de bois en France et en Europe.

L'analyse des ventes de bois issus de la forêt privée au cours du premier semestre 2007 confirme la vigueur de la demande. Dans le Nord-Est de la France, les besoins en bois des grosses industries allemandes et autrichiennes ont tiré les prix du sapin épicéa vers le haut.

En feuillus, la demande stimulée par les exportations vers la Chine et les achats des industriels du meuble en Italie a été supérieure à l'offre qui a été limitée du fait des difficultés d'exploiter dans les conditions pluvieuses de l'hiver. En chêne, la crainte de manque de bois explique en partie la hausse de prix de l'ordre de 11 % entre l'automne 2006 et juin 2007 enregistrée lors des ventes organisées par la coopérative Unisylva.

La reprise des cours devrait contribuer à augmenter le niveau de l'offre. En effet, la hausse des prix constitue tout d'abord une incitation importante pour que les propriétaires forestiers mettent des bois en vente.

Dans un autre registre, l'augmentation des recettes de bois constatée en 2006 contribue également à faciliter le financement – et donc la décision de les engager – des travaux sylvicoles. Or, beaucoup de ces travaux sont eux-mêmes facteurs de mise en marché des bois (mise en régénération de peuplements, mise en place de desserte, ...).

De même, dans les massifs difficiles à exploiter, notamment les zones de montagne, le niveau des cours atteint devrait rendre possible - sinon « rentable » - la réalisation de certaines interventions sylvicoles.

A.2. LES ECHANGES DE BOIS ROUNDS EN 2006

Après deux années d'excédent suite aux tempêtes de 1999, le solde des échanges de bois ronds tempérés et tropicaux est redevenu déficitaire au milieu de l'année 2002, et reste globalement stable depuis, y compris en 2006 avec un résultat à – 20 M€.

- **Les feuillus tempérés** : si les flux concernant le hêtre restent stables, les exportations de grumes de chêne progressent fortement en 2006 (+ 33%). Le solde des feuillus tempérés s'améliore d'autant pour s'établir à + 103 M€ (+ 7% par rapport à 2005).

- **Les résineux** : alors que les exportations progressent légèrement (+ 6%), les importations augmentent de manière beaucoup plus importante, tant en grume (+ 21%) qu'en bois de trituration (+56%). Au final, le solde qui était excédentaire en 2005 est négatif en 2006 avec un résultat à – 11 M€.

-**Les bois tropicaux** : La France est le seul pays européen à produire des quantités industrielles de sciages tropicaux (118 000 m³ en 2005). La tendance est à la production des sciages, des placages et des contreplaqués dans les pays forestiers producteurs et à la substitution des grumes de bois tropicaux par des importations de sciages et de produits de

seconde transformation, finis ou semi-finis. Les importations de bois ronds tropicaux ont ainsi poursuivi leur recul en 2006 (- 9% par rapport à 2005).

B. BOIS ENERGIE ET POLITIQUES DE PROMOTION

Le bois est la première énergie renouvelable française. Sa consommation actuelle équivaut à plus de 9 millions de tep/an (tonne équivalent pétrole) soit près de 4% des besoins français en énergie.

Les utilisations actuelles de l'énergie tirée du bois se répartissent de la manière suivante :

- ✓ 80 % est utilisée dans l'habitat individuel : un ménage sur deux est équipé d'un chauffage au bois, souvent associé à une autre énergie, notamment l'électricité,
- ✓ 18 % est utilisée dans des chaufferies liées à une industrie, relevant en majorité du secteur bois et papier,
- ✓ 2 % concerne des chaufferies collectives.

Le programme bois-énergie de l'Ademe

Un programme de soutien au développement du bois-énergie 2000-2006 a été développé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Ce programme a été évalué début 2007 avec les principaux résultats suivants :

- ✓ 1800 chaufferies industrielles et collectives ont été installées (pour un engagement initial prévu de 1000),
- ✓ 100% des objectifs de réductions des émissions de CO² (750 kCO²) et de substitution d'énergie fossile (317 ktep) ont été atteints,
- ✓ les appareils indépendants performants se développent grâce au programme de labellisation « Flamme verte » et au crédit d'impôt accordé aux particuliers depuis 2005.

Le programme bois-énergie va être poursuivi jusqu'en 2010 pour un objectif d'énergie fossile substituée de 290 000 tep. Il sera recentré sur des opérations supérieures à 1 MW. Les actions prioritaires porteront sur la réduction des émissions polluantes et sur la diversification des approvisionnements, notamment vers la plaquette d'origine forestière.

Un programme complémentaire de la Fédération nationale des communes forestières de France, appelé « 1000 chaufferies en milieu rural », a été lancé pour des opérations regroupées de petite taille en milieu rural. Dans le cadre de ce programme un outil spécifique dénommé « plan d'approvisionnement territorial » va être élaboré et testé en 2007 sur trois sites pilotes, avant un déploiement plus large.

Les nouveaux programmes énergétiques

Une loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique a été adoptée le 13 juillet 2005 et prévoit :

- qu'il convient d'atteindre une production intérieure d'électricité d'origine renouvelable de 21% de la consommation intérieure d'électricité totale d'ici 2010,
- que le développement des énergies renouvelables thermiques constitue une priorité et doit permettre, d'ici à 2010, une augmentation de 50% de la production de chaleur d'origine renouvelable.

Ces nouvelles orientations énergétiques se traduisent actuellement dans différents programmes :

- ✓ la programmation pluriannuelle des investissements électriques 2007-2015 prévoit des investissements pour la production d'électricité à partir de biomasse à hauteur d'une puissance installée de 1000 MW en 2010 et 2000 MW en 2015. Dans ce cadre, un deuxième appel d'offres a été lancé en 2006 pour la mise en place en 2009 d'une

tranche de 300 MW et les tarifs de rachat de l'électricité pour les installations hors appel d'offres sont en cours de révision,

- ✓ la programmation pluriannuelle des investissements en matière de chaleur, en cours d'élaboration, prévoit un recours important à la biomasse d'ici 2010 qui restera le mode de production de chaleur d'origine renouvelable prépondérant (90% en 2010),
- ✓ un plan biocombustibles 2010 a été élaboré en 2006. Il a pour vocation de rapprocher objectifs énergétiques et mobilisation de la biomasse.

Impacts sur la filière forêt-bois

- Pour 2010, on estime que les nouveaux programmes énergétiques nécessiteront une production complémentaire de bois comprise entre 6 et 8 millions de m³. Pour 2020, l'objectif européen de 20% d'énergies renouvelables devrait accroître encore plus la contribution du bois à la production d'énergie.
- Cette mobilisation est possible en valorisant mieux les rémanents de l'exploitation forestière et en exploitant plus largement des peuplements insuffisamment entretenus ou sous-exploités.
- Une étude plus précise sur la ressource disponible en forêt pour des usages énergétiques ou industriels a été lancée en 2006. Elle fait apparaître un potentiel supplémentaire techniquement mobilisable d'environ 20 millions de m³ de bois. Il reste à définir la part de ce potentiel qui peut être exploitée dans les conditions économiquement acceptables. D'autres études vont être lancées en 2007 pour mieux appréhender le potentiel hors forêt (peupleraies, haies, arbres et espaces urbains, alignements).
- La filière forêt-bois est en cours de structuration et d'organisation pour faire face à la montée en puissance rapide de la production forestière, notamment de plaquettes forestières. Les acteurs de la production forestière ont élaboré pour cela un *Plan de mobilisation de la ressource* présenté au ministre de l'agriculture au printemps 2007. De plus, la coopération forestière s'est rapprochée de l'Office National des Forêts pour collaborer dans la préparation des plans d'approvisionnement des unités de taille industrielle, et pour lancer conjointement, au tout début de l'année 2007, la marque *FORET ENERGIE*®, qui apporte des garanties supplémentaires aux clients en matière de traçabilité et de qualité des combustibles.

C. PRODUITS FORESTIERS CERTIFIES

Le système de certification français

Les acteurs de la filière forêt-bois française ont mis en place un schéma PEFC France en 2001. En 2006, ce schéma a été révisé pour une nouvelle période courant jusqu'en 2011.

En même temps, une initiative FSC France a été lancée, essentiellement par des acteurs du secteur papetier et du commerce des produits à base de bois (grandes enseignes de la distribution) avec le concours d'ONG. L'association FSC France a déposé ses statuts en 2006 et a constitué des groupes de travail dont l'un vise à élaborer un référentiel FSC France.

Un processus de double certification PEFC et FSC pour la forêt de Guyane a été engagé en 2006, et un protocole de travail est en cours de discussion entre les parties prenantes.

Bilan de la certification en France

PEFC *Programme pour la reconnaissance des schémas de certification* (données juin 2007) :

- ✓ 4,4 millions d'hectares sont certifiés. La certification concerne la totalité des forêts domaniales de production, plus de 50% des forêts des collectivités et près de 15 % de la forêt privée,
- ✓ 1048 entreprises ont une chaîne de contrôle

FSC *Forest Stewardship Council* (données mai 2007) :

- ✓ 18 000 ha sont certifiés,
- ✓ 115 entreprises ont une chaîne de contrôle.

Les volumes de bois certifiés ont évolué de la manière suivante :

	2003	2004	2005
Récolte certifiée	2 673 8%	7 595 21%	11 306 31%
Sciages certifiés	346 4%	854 9%	1 671 17%

en milliers de m3 et en pourcentage de la totalité de la récolte

Perspectives de la certification

Le développement de la certification devrait se poursuivre dans les forêts des collectivités et des propriétaires privés, mais à un rythme plus lent. La progression des produits bois certifiés devrait par contre s'accélérer sous l'effet de la politique d'achats publics de produits bois (circulaire du Premier Ministre de 2005) qui promeut des garanties de gestion durable, et le développement de la charte environnementale des acteurs du commerce du bois.

La poursuite de la certification et de la mise en place de chaînes de contrôle est une nécessité si l'on veut éviter des tensions trop fortes sur la demande de ce type de produits.

D – PRODUITS TRANSFORMES DERIVES DU BOIS ET PRODUITS A VALEUR AJOUTEE

Meubles et sièges en bois : le principal déficit commercial de la filière bois

La fabrication de meubles en France repose sur une production industrielle atomisée et renforcée par un artisanat puissant qui emploie environ 25000 salariés pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en 2005.

Le marché du meuble français fait l'objet d'une concurrence internationale agressive avec la montée en puissance des fabricants des pays de l'Est et de la Chine, qui bénéficient de coûts de main d'œuvre bien moins élevés. Ce secteur constitue le principal déficit de la balance commerciale de la filière bois (-1,7 milliard d'euros en 2006). Ce déficit s'est stabilisé en 2006 grâce à un courant d'échanges à l'exportation qui se redresse (+ 9%) alors que la hausse des importations se ralentit (+ 2%).

L'union des industries françaises de l'ameublement a lancé un plan sectoriel pour la période 2006-2010 pour engager la mutation du secteur. Elle devrait s'appuyer notamment sur l'innovation et le travail en réseau.

Menuiseries en bois : un déficit important malgré la hausse des exportations

Le secteur des menuiseries extérieures, coffrage, charpentes et parquets en bois³ bénéficie depuis quelques années d'une conjoncture du bâtiment très favorable en France. Bien que les exportations (158 millions d'euros en 2006) aient augmenté en valeur de 16 % entre 2005 et 2006, la balance commerciale reste nettement déficitaire (-189 millions d'euros en 2006).

En 2006, les secteurs des menuiseries extérieures en bois et des portes ont été fortement importateurs (121 millions d'euros au total). La production de parquet mosaïque continue de regresser mais le secteur des parquets contrecollés est devenu légèrement excédentaire depuis 2004. Les importations de coffrage en bois provenant principalement d'Europe centrale augmentent régulièrement et ont atteint 7 millions d'euros en 2006.

La demande en pièces de charpentes évolue vers des produits à fortement évolué depuis l'arrivée des produits structuraux reconstitués (lamellé collé, bois massifs reconstitués...) peu fabriquée à l'heure actuelle en France : ce secteur excédentaire au milieu des années 90 est devenu fortement déficitaire (-113 millions d'euros en 2006).

Emballage en bois brut (hors carton) : la tonnellerie en pointe

Le secteur de l'emballage en bois a pour principaux débouchés l'agroalimentaire (emballages légers et tonnellerie) ainsi que le transport et la logistique (palettes, caisses).

Les échanges commerciaux sont largement excédentaires du fait de l'excellente tenue des exports d'ouvrages de tonnellerie, dont le solde économique s'est encore amélioré (+ 11%, à 300 millions d'euros).

E. LES SCIAGES

E.1. EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES ECHANGES

Une production qui stagne

Alors que le nombre d'entreprises a été divisé par 2 en 15 ans, l'industrie française du sciage voit sa production stabilisée à un niveau proche de 10 Mm³. La France produit environ 10% des volumes de sciages de l'UE 27 et se situe, en 2005, au 5^{ème} rang pour les sciages de résineux et au 1^{er} rang pour les sciages de feuillus.

La production de sciages résineux augmente régulièrement en France (+ 15% en 15 ans), mais dans des proportions moindres que dans l'UE 15 (+ 40% dans la même période). Par contre, la production de sciages de feuillus tempérés et tropicaux est en net repli, notamment depuis les tempêtes de 1999 (- 46% sur 15 ans, mais - 23% entre 2001 et 2005).

Une première estimation statistique pour l'année 2006 donne une production de 7,9 Mm³ de sciages de résineux (+ 2% par rapport à 2005) et de 1,9 Mm³ de sciages de feuillus tempérés ou tropicaux (- 4% par rapport à 2005).

Un déficit de la balance commerciale qui se stabilise

En 2006, le solde de la balance commerciale a poursuivi sa dégradation pour les sciages de résineux, pour atteindre un déficit historique de 543 M€. Les importations continuent leur progression (+ 6%, à 693 M€), de même que les exportations (+ 10%, à 150 M€).

³ L'ensemble de ce secteur est regroupé au sein du code 4418 dans les statistiques douanières.

La croissance de la consommation de sciages de résineux en France, liée à la bonne tenue du bâtiment et aux campagnes de promotion du bois, profite majoritairement aux sciages d'importation, essentiellement en sapin-épicéa. Avec un volume de 3,5 Mm³, ceux ci représentent aujourd'hui le tiers de la consommation française.

En ce qui concerne les sciages de feuillus tempérés, le solde de la balance commerciale s'est encore amélioré de 16% pour s'établir à 81 M€. Si les exportations de sciages de chêne se maintiennent à un très bon niveau, celle de sciages de hêtre se redressent après plusieurs années de baisse.

Après 2 ans de progression, la valeur des importations de sciages tropicaux se réduit de 8% en 2006 par rapport à 2005 revenant ainsi à son niveau de 2000 et 2001. Les volumes importés proviennent pour 41% d'Afrique occidentale, 45% du Brésil et 14% d'Asie du Sud-Est.

E.2. ANALYSE DES MARCHES

Analyse des marchés des Sciages Résineux

L'année 2007 restera marquée par une forte évolution simultanée des prix des grumes et des prix des sciages, ce qui ne s'était constaté que très rarement dans le passé.

A ce titre, on peut considérer qu'il s'agit d'une année exceptionnelle. Cette situation résulte d'une certaine raréfaction de l'offre de bois sur le marché conduisant à un déficit d'approvisionnement des scieries, faisant suite à l'abondance de bois stockés provenant des chablis de 1999 et aujourd'hui totalement écoulés.

En regard de cette situation on enregistre un très bon niveau de la demande de sciage poussée par le secteur de la construction et dans une moindre mesure par celui de l'emballage.

Les carnets de commandes des scieries ont atteint au cours des six premiers mois de l'année des niveaux tout à fait exceptionnels. Cette demande a été amplifiée par une certaine pénurie des stocks chez les négociants, du fait notamment de difficultés d'approvisionnement en sciages de Scandinavie, entraînant de leur part une multiplication des commandes de précaution auprès des scieries françaises.

Des réajustements de prix de l'ordre de 40 €/m³ sur les sciages de qualité charpente et sur les bois d'emballage ont été pratiqués depuis un an, correspondant à des hausses de prix de 25 à 35 %.

La production de sciages et les livraisons ont pu s'étaler sans aucun arrêt tout au long de ce premier semestre, du fait de conditions climatiques exceptionnelles dans l'ensemble de l'Europe.

Cependant, la raréfaction des commandes sur le marché US, lié à une crise immobilière au cours des premiers mois, a quelque peu engorgé les scieries allemandes et freiné de nouveaux réajustements des prix des sciages sur le marché européen en ce début de deuxième semestre.

Cette tendance a été renforcée par l'abondance de matière première disponible à bas coût provenant de la tempête Cyril qui a touché le Nord de l'Europe. A l'été 2007, la situation semble cependant évoluer favorablement, le marché américain étant à nouveau ouvert à l'importation.

En Pin maritime, le marché de l'emballage est tiré par la palette. Les clients français sont très demandeurs et le marché espagnol, après une période de repli, semble à nouveau porteur.

Analyse des marchés des Sciages Feuillus

L'activité des scieries de chêne est très soutenue, sur le marché de la charpente traditionnelle, du fait de la bonne tenue du secteur du bâtiment. Mais les exigences des clients sur des largeurs exceptionnelles, des sections spécifiques et des délais de livraison de plus en plus courts, sont très contraignantes.

La demande est également active sur les plots, plateaux sélectionnés, frises et avivés, ce qui a permis de réaliser des réajustements de prix.

Reste que la situation est préoccupante du fait des difficultés des scieurs à répercuter les hausses de prix de la matière première sur les prix de vente des sciages. On peut estimer qu'au cours actuel des grumes, les prix de vente des sciages devraient être réévalués globalement d'environ 5 %, faute de quoi, malgré une situation satisfaisante sur le marché des sciages, de nombreuses scieries pourraient connaître de graves difficultés dans la période à venir.

En ce qui concerne le hêtre, le marché du sciage est meilleur que l'an dernier, soutenu par une très forte demande de la planche à palettes à des cours se situant autour de 190 à 200 €/m³. Sur le reste des produits on constate une stabilité de la demande.

A l'exportation on trouve des débouchés pour le hêtre à cœur rouge sur le Maghreb mais il est plus difficile de faire passer des hausses de prix.

F. PANNEAUX DERIVES DU BOIS

F.1. PANNEAUX DE PROCESS

L'embellie qui s'est manifestée au 2^{ème} semestre de l'année 2005 s'est largement poursuivie en 2006. La croissance a été de 2,1% et l'activité panneaux de process a connu une excellente année, tempérée par des approvisionnements en bois rendus difficiles par la montée en puissance du bois énergie.

La production comme la consommation de panneaux ont été pour cette année 2006 parmi les meilleures de la décennie. Cette évolution s'est encore confirmée durant le premier semestre 2007.

La consommation intérieure de panneaux de particules a augmenté de plus de 9 % permettant une production de 4,33 Mm³ de panneaux (production record). La France est le deuxième pays producteur de panneaux de particules en Europe avec 12 % de la production totale européenne (hors Russie). Du fait de la demande intérieure très forte, les exportations de panneaux de particules et d'OSB (1,9 Mm³) n'ont que légèrement augmenté (+5.5%) par rapport au chiffre record de 2005. Les importations (0,8 Mm³) ont également cru de 2%.

Le MDF a également connu une excellente année avec une production en augmentation de 4,5% par rapport à l'année 2005, correspondant à 1,2 Mm³ de panneaux. Après l'Allemagne et l'Espagne, la France est le troisième producteur européen de MDF. 68% de cette production est exportée et cette exportation a fortement augmenté par rapport à l'année 2005 (plus de 8%). La majorité de cette exportation est à destination des pays de l'Union Européenne. La consommation intérieure a également été soutenue.

En ce qui concerne l'OSB, les principaux marchés se situent hors de France mais la demande intérieure est en forte croissance. Pour répondre à ces demandes, la production française a augmenté de 9% en 2006 avec en plus une importation d'OSB de l'ordre de 55 000 m³. Le marché principal de ce panneau est la construction (au moins 75 % des panneaux produits). Son second marché est l'emballage (environ 20%).

Cette croissance de la production est due à une meilleure utilisation des outils de production (productivité accrue) car il n'y pas eu en 2006 d'investissement de production dans les usines existantes ou de création de nouvelles usines.

La montée en puissance du marché du bois énergie a entraîné une augmentation très forte de la demande en bois et plus particulièrement en bois utilisé par les industries des panneaux de process. La demande en bois a généré des hausses de prix très conséquentes (+35 à 40% de hausse sur l'année) pour tous les types de bois. Ces hausses, couplées avec des hausses conséquentes également des prix de l'énergie et de la colle, ont mis à mal la rentabilité des entreprises.

Durant l'hiver 2006-2007, malgré la hausse des prix, l'offre de bois est restée très basse et des pénuries en bois ont conduit certaines entreprises à programmer des arrêts techniques non prévus ou à importer du bois.

Le développement du bois énergie inquiète les producteurs de panneaux tant sur leur avenir que sur les conséquences qui en résultent pour l'équilibre de la filière puisque la disparition d'une partie de leurs approvisionnements les obligerait à reporter leurs achats vers d'autres types de bois, quitte à concurrencer leurs propres fournisseurs.

F.2. PANNEAUX DE CONTREPLAQUES

Malgré la baisse significative d'activité de certains producteurs français de contreplaqué et un début d'année 2006 peu favorable, la production nationale est restée stable par rapport à l'année 2005, tant en ce qui concerne les contreplaqués tropicaux que résineux.

Une légère baisse des ventes sur le marché national a été partiellement compensée par une hausse des exportations (+ 2%), tandis que les importations augmentaient de 12%. Globalement, le marché intérieur est en hausse de 4 à 11% selon les produits, en particulier du fait d'une excellente tenue du secteur de la construction.

En ce qui concerne le contreplaqué tropical, les importations ont augmenté de 3,5%, avec des augmentations de 20 à 40% pour des pays tels que la Chine, mais aussi la Belgique ou l'Allemagne par lesquels transitent une majorité de panneaux en provenance d'Asie.

Les importations de contreplaqué résineux ont augmenté de 9% (les importations chinoises ont presque doublé en un an) tandis que les exportations restaient au même niveau qu'en 2005, mais avec une hausse de plus de 5% vers l'Allemagne et les Pays-Bas.

En feuillu tempéré, la hausse des importations de 20% est essentiellement liée aux importations de contreplaqué de bouleau en provenance de Russie (+ 5 000 m³) et de Chine (+ 27 000 m³) qui, en complément des 14 000 m³ supplémentaires arrivant de Belgique, dépassent largement la baisse enregistrée sur les importations de contreplaqué de bouleau finlandais (- 4000 m³).

La demande, croissante au cours de l'année 2006, reste à un niveau très satisfaisant au cours du premier trimestre 2007 mais les difficultés d'approvisionnement en okoumé tendent à modérer l'optimisme des producteurs.

G. PATE A PAPIER ET PAPIERS CARTONS

Pâtes à papier et papiers et cartons récupérés

La production des usines de pâtes à papier s'est élevée en 2006 à un peu moins de 2,5 millions de tonnes, ce qui traduit un léger recul par rapport à 2005 (- 3,8%).

La consommation de bois est en repli de 1,9%, avec près de 9 millions de tonnes de bois réceptionnés, dont 92% sont d'origine française. 71% sont des bois ronds et 29% des produits connexes de scieries.

Réception de bois dans les usines de pâtes

Produits	Année	Consommation apparente	
		Réceptions de bois par les usines productrices de pâte en milliers de tonnes brutes	
		Total	Dont imports
Rondins résineux	2005	3 314	89
	2006	3 376	100
	2007	3 171	81
	2008	3 250	84
Rondins feuillus	2005	3 193	155
	2006	3 028	356
	2007	3 124	443
	2008	3 202	454
Produits Connexes Scieries	2005	2 724	351
	2006	2 655	234
	2007	2 596	229
	2008	2 660	235
Total	2005	9 232	595
	2006	9 058	689
	2007	8 891	754
	2008	9 113	773

(extrapolation pour 2007 et prévision pour 2008)

Source : Fédération Française des Producteurs de Pâtes de Cellulose

En 2006, les importations de pâtes (y compris pâte à dissoudre) par la France se sont élevées à 1,926 million de tonnes, en recul de 5 %, tandis que les exportations de pâtes à 0,483 million de tonnes, ont reculé de 0,3%. La consommation de pâtes par l'industrie papetière française s'est élevée à 3,910 millions de tonnes, en recul de 7% par rapport à 2005.

En ce qui concerne les papiers-cartons récupérés, l'année 2006 se caractérise par un accroissement de leur utilisation par l'industrie française des papiers et cartons. En effet, le taux d'utilisation moyen de papiers et cartons par l'industrie papetière française s'établit à 60,5 % comparé à 57,6 % en 2005.

Les quantités recyclées (+1,6 %) ont connu une progression limitée dans un contexte de restructuration de l'industrie papetière européenne marqué par des fermetures de machines et d'usines. Ces restructurations se sont traduites en France par la fermeture de certaines capacités de recyclage, en partie compensée par la montée en puissance de nouvelles capacités.

L'activité papetière en 2006

En analysant l'activité de l'industrie papetière française, il apparaît que l'effet ciseau créé entre 2001 et 2005 par des prix de la pâte en baisse et des coûts de production en hausse (prix de l'électricité, ...) a eu des conséquences importantes sur la rentabilité d'un certain nombre de sites, ce qui a conduit à un nombre important d'arrêts définitifs de machines à papier en 2006. Ainsi, alors que l'industrie papetière française comptait 197 machines à la fin de l'année 2005, elle n'en comportait plus que 184 en fin d'année 2006.

Ces arrêts ont eu pour conséquence de diminuer la capacité de production de l'industrie papetière française d'environ 600 000 tonnes annuelles, soit près de 5% de la capacité de production installée en fin d'année 2005 en France.

Ces arrêts se sont également traduits par la fermeture de 10 sites de productions, ramenant la population des entreprises papetières françaises à 116 sites. Au-delà de ces fermetures, plusieurs établissements ont été contraints de s'engager dans des opérations lourdes de restructurations.

Les volumes produits par l'industrie papetière française en 2006 doivent donc être appréciés en tenant compte de ces changements structurels. En effet, la baisse de la production de papiers et cartons n'est pas le reflet d'un recul du marché, mais principalement la conséquence des baisses de capacités intervenues dans le courant de l'année.

Ainsi, la production française de papiers et cartons, après n'avoir connu qu'une légère progression en 2005 (+0,7%), a reculé de 3,1% en 2006, à 10,0 millions de tonnes, soit un niveau équivalent à la production de l'année 2000. Depuis 1996, la production papetière française s'inscrit néanmoins toujours sur un rythme de croissance annuel moyen d'environ 1,6%.

En conséquence de la baisse de la production, les exportations françaises ont enregistré un très net recul en 2006 (-5,6%). La baisse des livraisons françaises vers l'étranger entraîne un recul du taux d'exportation de 56,4% en 2005, à 55,0% en 2006.

Cette évolution globale des exportations se retrouve sur la quasi-totalité des marchés. Ainsi, les exportations à destination de l'Union Européenne dans son ensemble ont reculé de 3,7%, avec cependant des évolutions différenciées selon les pays. A l'extérieur de la zone Euro, les exportations ont baissé vers l'ensemble des grandes zones : Est de l'Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie.

Au contraire des exportations, les importations de papiers et cartons ont enregistré une nouvelle progression en 2006. Atteignant 6,404 millions de tonnes, elles ont été supérieures de 1,2% à leur niveau de 2005. Après avoir baissé en 2005, le taux de pénétration des produits étrangers sur le sol française retrouve en 2006 un niveau proche de celui observé en 2004 (58,7%).

La valeur de production de l'Industrie papetière française en 2006 devrait être comparable à celle de 2005 (soit 6 milliards d'euros), marquant ainsi la fin de plusieurs années successives de baisse des prix et du chiffre d'affaires.

Conjoncture 2007

En dépit des restructurations intervenues en 2006, l'évolution toujours positive des marchés papetiers, tant français qu'européen, démontre que les opportunités de croissance sont toujours présentes.

D'ailleurs, les premières données concernant l'activité pour le début de l'année 2007 semblent confirmer la solidité de la demande. La remontée des prix, amorcée dès la fin de l'année 2005 s'est poursuivie en 2006 et la fermeté actuelle de la demande semble confirmer cette tendance.

3.TABLEAUX

A Indicateurs économiques : Scees

D'après Agreste Conjoncture – Bois et dérivés – infos rapides, mars 2007 ; source : Douanes

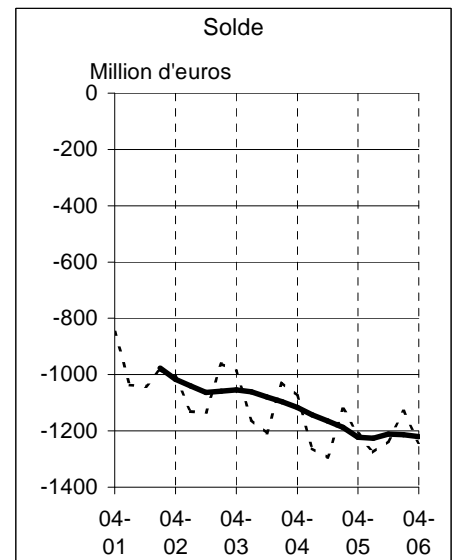
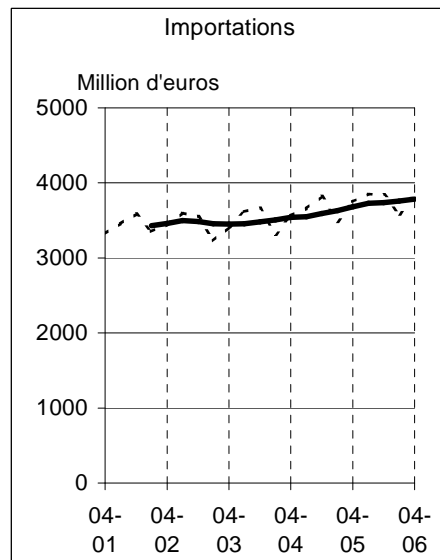
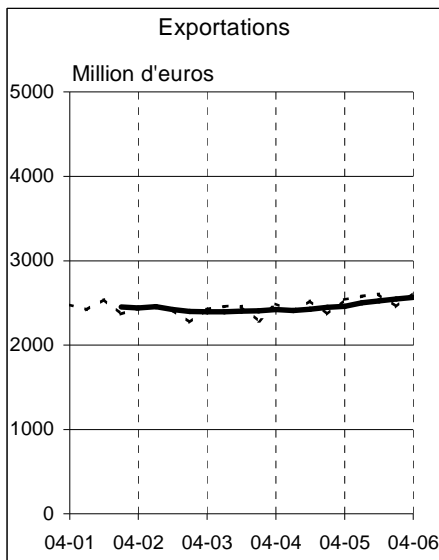
Balance commerciale globale de la filière bois :

Les exportations progressent plus vite que les importations

Ensemble filière bois : le solde des échanges se stabilise en 2006

----- ensemble filière bois : donnée trimestrielle brute

— ensemble filière bois : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières

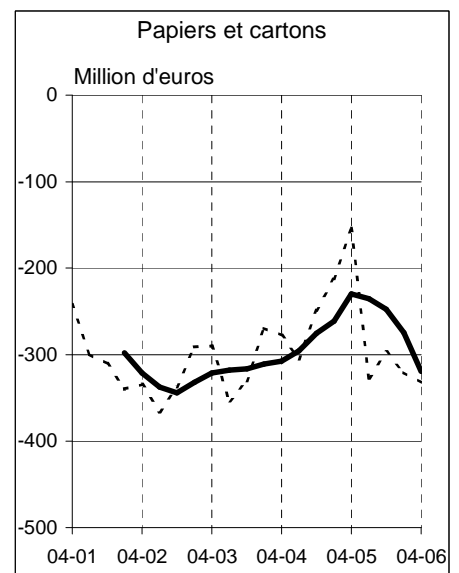
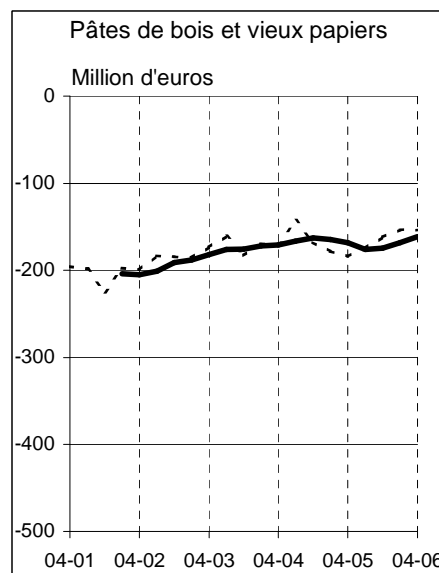
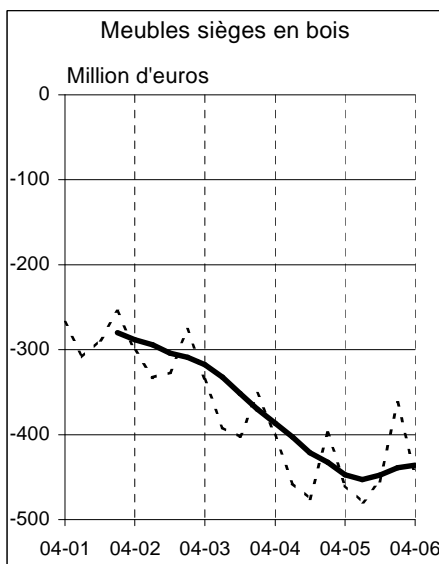


Meubles, pâtes, papiers : les gros poids du déficit

Les exportations de meubles en bois se redressent

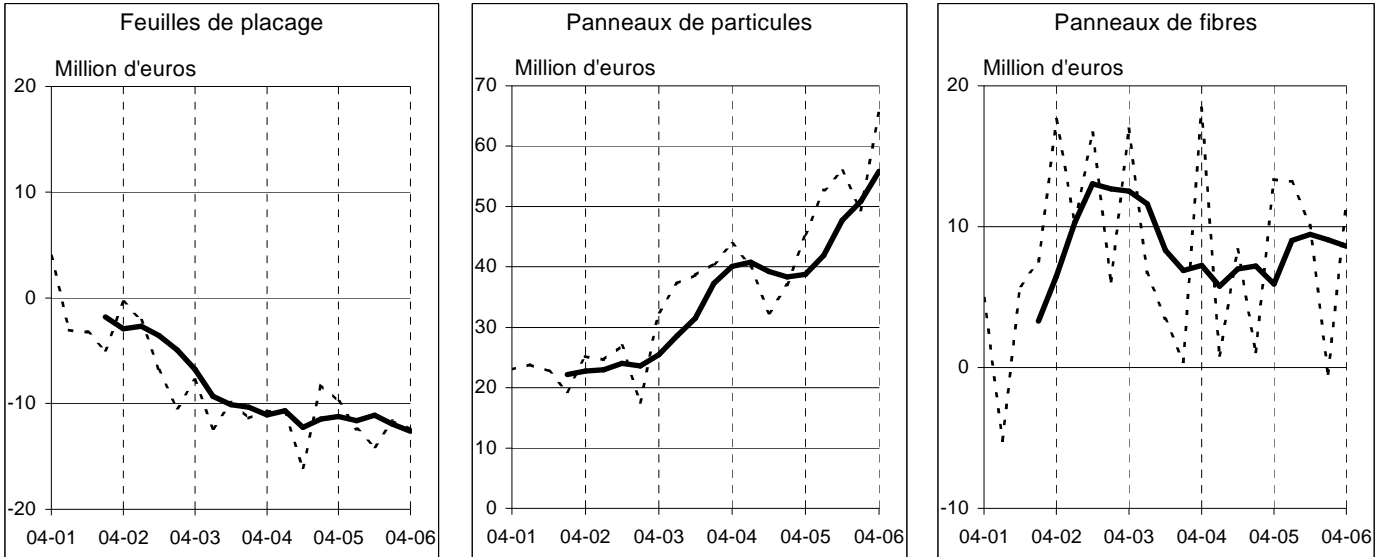
----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute

— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



Travail mécanique du bois :
les exportations de panneaux toujours en forme
les feuilles de placage toujours hésitantes

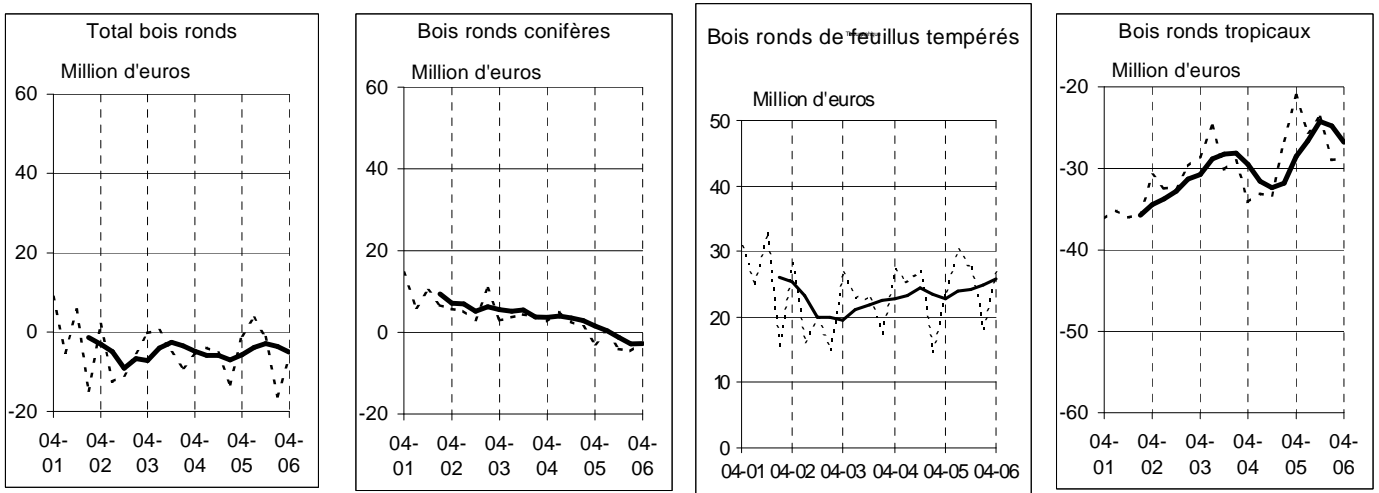
----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute
 ——— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



Bois ronds :
les importations de grumes de tropicaux reculent

le solde des échanges de bois ronds résineux se détériore

----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute
 ——— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières

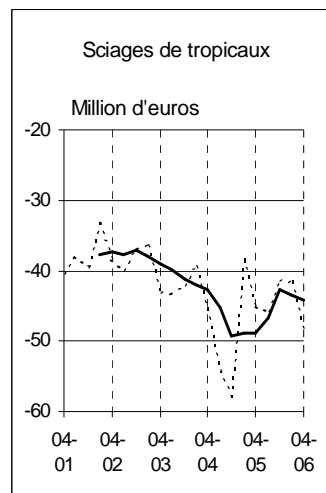
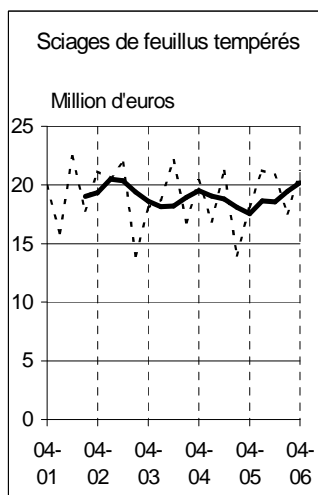
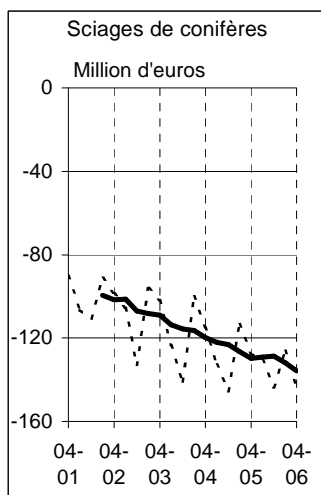
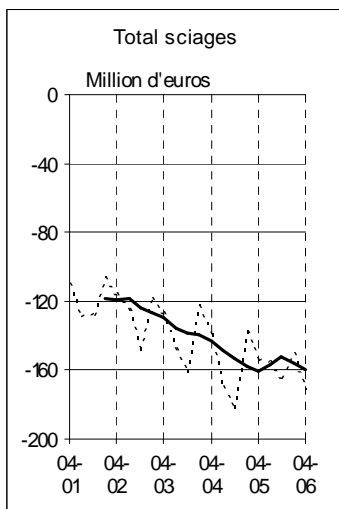


Les sciages :
les exportations de sciages résineux progressent


le déficit des échanges paraît se stabiliser

----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute

— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



B. Production et commerce des produits forestiers en 2005, 2006, 2007 et 2008
Tableau TC 1 en équivalents bois rond (source SCEES)

 TC1 UNECE TIMBER COMMITTEE FORECASTS Roundwood		Country: France				Date: 23/08/2007	
		Name of Official responsible for reply: Michel-Paul Morel					
		Official Address (in full): MAP/SCEES					
		BP 32688 - F-31326 Castanet-Tolosan Cedex					
		Telephone: 33 5 61 28 93 55 Fax: 33 5 61 28 94 43					
E-mail: michel-paul.morel@agriculture.gouv.fr							
Product Code	Product	Unit	Historical data		Revised	Estimate	Forecast
			2005	2006	2006	2007	2008
1.2.1.C	SAWLOGS AND VENEER LOGS, CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	12 663	13 500	13 345	13 700	13 900
	Imports	1000 m ³	676 #	650 #	734	900	900
	Exports	1000 m ³	991 #	1 000 #	917	1 193	12 00
	Apparent consumption	1000 m ³	12 348	13 150	13 162	13 407	13 600
1.2.1.NC	SAWLOGS AND VENEER LOGS, NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	5 378	5 800	5 166	5 200	5 200
	Imports	1000 m ³	739 #	700 #	616	634	630
	Exports	1000 m ³	830 #	800 #	852	954	960
	Apparent consumption	1000 m ³	5 287	5 700	4 930	4 880	4 870
1.2.1.NC.T	of which, tropical logs						
	Imports	1000 m ³	483 #	345 #	345	320	300
	Exports	1000 m ³	24 #	20 #	15	12	10
	Net Trade	1000 m ³	459	325	330	416	290
1.2.2.C	PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	5 382	5 800	5 357	5 500	5 500
	Imports	1000 m ³	714 #	750 #	956	1 020	1 050
	Exports	1000 m ³	1 147 #	1 050 #	1 129	1 400	1 400
	Apparent consumption	1000 m ³	4 949	5 500	5 184	5 120	5 150
1.2.2.NC	PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	4 424	4 600	4 155	4 300	4 300
	Imports	1000 m ³	214 #	150 #	265	350	350
	Exports	1000 m ³	893 #	700 #	764	1 013	1 000
	Apparent consumption	1000 m ³	3 745	4 050	3 656	3 637	3 650
3 + 4	WOOD RESIDUES, CHIPS AND PARTICLES						
	Domestic supply	1000 m ³	13 013 C	13 333 C	13 778	14 100	14 100
	Imports	1000 m ³	1 466 C	1 800 C	1 752	2 200	2 200
	Exports	1000 m ³	2 050 C	1 950 C	2 382	3 004	3 000
	Apparent consumption	1000 m ³	12 429	13 183	13 148	13 296	13 300
1.2.3.C	OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	160	180	168	170	170
1.2.3.NC	OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	231	260	254	250	250
1.1.C	WOOD FUEL, CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	3 492	3 550	3 505	3 600	3 800
1.1.NC	WOOD FUEL, NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	31 426	31 950	31 541	31 800	32 300

These data are flagged with E, R, N or C for secretariat estimate, repeat, national estimate or calculated totals. If there is no flag, this indicates officially supplied data.

Tableau TC2 en quantité de produits (source SCESS pour les données historiques et organisations professionnelles pour les révisions, les estimations et les prévisions)

TC2 UNECE TIMBER COMMITTEE FORECASTS Forest products		Country: France		Date: 13/09/2007			
		Name of Official responsible for reply: Michel-Paul Morel					
Product Code		Official Address (in full): MAP/SCEES					
Product		BP 32688 - F-31326 Castanet-Tolosan Cedex					
Unit		Telephone: 33 5 61 28 93 55 Fax: 33 5 61 28 94 43					
		E-mail: michel-paul.morel@agriculture.gouv.fr					
		Historical data		Revised	Estimate	Forecast	
		2005	2006	2006	2007	2008	
5.C	SAWNWOOD, CONIFEROUS						
	Production	1000 m ³	7 756	8 000	8 049	8 300	8 400
	Imports	1000 m ³	3 665	3 573	3 573	3 570	3 500
	Exports	1000 m ³	973	955	914	950	960
	Apparent consumption	1000 m ³	10 448	10 618	10 708	10 920	10 940
5.NC	SAWNWOOD, NON-CONIFEROUS						
	Production	1000 m ³	1 967	1 950	1 943	1 950	2 000
	Imports	1000 m ³	622	578	606	600	600
	Exports	1000 m ³	496	521	350	350	350
	Apparent consumption	1000 m ³	2 093	2 007	2 199	2 200	2 250
5.NC.T	of which, tropical sawnwood						
	Production	1000 m ³	149	150	143	150	150
	Imports	1000 m ³	444	409	442	450	450
	Exports	1000 m ³	32	35	35	35	35
	Apparent consumption	1000 m ³	561	524	550	565	565
6.1	VENEER SHEETS						
	Production	1000 m ³	71 C	76 C	76	70	70
	Imports	1000 m ³	152 C	159 C	159	179	179
	Exports	1000 m ³	37 C	35 C	36	35	35
	Apparent consumption	1000 m ³	186	199	199	214	214
6.1.NC.T	of which, tropical veneer sheets						
	Production	1000 m ³	0 R	0 R	0	0	0
	Imports	1000 m ³	95	104	104	128	128
	Exports	1000 m ³	4	2	2	2	2
	Apparent consumption	1000 m ³	91	102	102	126	126
6.2	PLYWOOD						
	Production	1000 m ³	415 C	431 C	431	450	475
	Imports	1000 m ³	411 C	411 C	445	455	455
	Exports	1000 m ³	196 C	217 C	225	230	245
	Apparent consumption	1000 m ³	629	625	651	675	685
6.2.NC.T	of which, tropical plywood						
	Production	1000 m ³	265	266	266	250	255
	Imports	1000 m ³	99	102	110	145	150
	Exports	1000 m ³	104	110	130	135	135
	Apparent consumption	1000 m ³	260	258	246	260	270
6.3	PARTICLE BOARD (including OSB)						
	Production	1000 m ³	4 600	4 760	4 760	4 850	4 850
	Imports	1000 m ³	799	776	800	885	885
	Exports	1000 m ³	1 968	2 433	2 450	2 564	2 564
	Apparent consumption	1000 m ³	3 431	3 103	3 110	3 171	3 171
6.3.1	of which, OSB						
	Production	1000 m ³	400 E	400 E	400	400	400
	Imports	1000 m ³	52	51	54	98	98
	Exports	1000 m ³	219	292	293	310	310
	Apparent consumption	1000 m ³	233	158	161	188	188
6.4	FIBREBOARD						
	Production	1000 m ³	1 310 C	1 390 C	1 390	1 435	1 435
	Imports	1000 m ³	661 C	663 C	679	680	680
	Exports	1000 m ³	1 304 C	1 426 C	1 107	1 210	1 210
	Apparent consumption	1000 m ³	667	627	962	905	905
6.4.1	Hardboard						
	Production	1000 m ³	120 E	135 E	135	140	140
	Imports	1000 m ³	295	333	341	330	330
	Exports	1000 m ³	126	139	241	260	260
	Apparent consumption	1000 m ³	289	329	235	210	210
6.4.2	MDF (Medium density)						
	Production	1000 m ³	1 110	1 160	1 160	1 200	1 200
	Imports	1000 m ³	251	212	220	240	240
	Exports	1000 m ³	1 144	1 250	826	900	900
	Apparent consumption	1000 m ³	217	123	554	540	540
6.4.3	Insulating board						
	Production	1000 m ³	80 E	95 E	95	95	95
	Imports	1000 m ³	115	118	118	110	110
	Exports	1000 m ³	34	37	40	50	50
	Apparent consumption	1000 m ³	161	175	173	155	155
7	WOOD PULP						
	Production	1000 m.t.	2 504 C	2 410 C	2 410	2 500	2 550
	Imports	1000 m.t.	2 147 C	2 226 C	2 226	2 219	2 263
	Exports	1000 m.t.	465 C	533 C	533	633	646
	Apparent consumption	1000 m.t.	4 187	4 103	4 103	4 086	4 167
10	PAPER & PAPERBOARD						
	Production	1000 m.t.	10 332 C	10 006 C	10 006	9 800	10 000
	Imports	1000 m.t.	6 089 C	6 143 C	6 226	6 451	6 500
	Exports	1000 m.t.	5 590 C	5 264 C	5 270	4 926	5 000
	Apparent consumption	1000 m.t.	10 831	10 885	10 962	11 325	11 500

These data are flagged with E, R, N or C for secretariat estimate, repeat, national estimate or calculated totals. If there is no flag, this indicates officially supplied data.